

RAPPORT DU SOUS-COMITE DU COMITE REGIONAL SUR LES
PROGRAMMES ET LA COOPERATION TECHNIQUE: LUTTES
ANTITUBERCULEUSE ET ANTIPALUDIQUE

Le Comité régional,

Ayant examiné la portion de la partie I du rapport du Sous-comité des Programmes et de la coopération technique relative à ces visites aux Iles Salomon et au Viet Nam,¹

1. PREND NOTE des observations et fait siennes les recommandations du Sous-comité des Programmes et de la coopération technique en ce qui concerne la collaboration de l'OMS à la lutte antituberculeuse et à la lutte antipaludique;

¹Document WPR/RC38/5.

2. REMERCIE le Sous-comité de son travail;
3. PRIE le Directeur régional de prendre en compte les observations et recommandations du Sous-comité lors de l'élaboration des futurs programmes de coopération dans les domaines concernés;
4. PRIE le Sous-comité d'examiner et d'analyser, dans le cadre de son mandat pour 1988, l'impact de la coopération de l'OMS avec les Etats Membres dans le domaine des systèmes d'information sanitaire et de l'informatique biomédicale.

Cinquième Séance, 10 septembre 1987